



**INSTITUT INTERNATIONAL DE L'AUDIT SOCIAL
DES RESSOURCES HUMAINES ET DES ORGANISATIONS**

*25, la grande serpentine – 60270 GOUVIEUX
(toute correspondance)*

*Association loi 1901 enregistrée le 27/12/1982 sous le N° 82/3558
Siège social : 42 Rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris*

ASSEMBLEE GENERALE DU 8 OCTOBRE 2021

<p>Rapport financier 2 0 2 0 (arrêté des comptes au 31/12/2020)</p>
--

<p>1) Situation bancaire</p>

En date du **31/12/2020**, le journal de banque fait apparaître :
- sur le compte du **Crédit Coopératif**, un solde positif de..... : **23 467,61 €**

2) Etat des recettes au titre de l'exercice 2020

Le montant total des recettes encaissées par l'IAS s'élève à **14 732,05 €**

La répartition de ces recettes est présentée ci-après :

Etat des cotisations

42 personnes (3389,22 €) et 1 personne morale (230 €) se sont acquittées de leur cotisation annuelle 2020. Le montant total des adhésions réglées à ce jour s'élève à **3 619,22 €**

Remarque : dont régularisations paiement :

- 160 € réglés fin 2019 (cotisation 2020)
- 160 € réglés fin 2020 (anticipation cotisation 2021)

Organisation des universités de l'IAS

Compte tenu de la crise sanitaire, l'université de Brest a été reportée en 2021. **0,00 €**

Contribution référentiel IAS

Le montant des contributions s'élève à **1 135,00€**

Subventions - partenariats

Le montant total des subventions - partenariats s'élèvent à **9 976,46€**

• Audiens 9 600,00 €

• Droits d'auteurs : Editions EMPS et Editions d'organisation 376,46 €

Editions d'organisation

Règlement de droits d'auteurs issus de publications de membres et versés sur le compte de l'IAS (Ethique et responsabilité sociale, Encyclopédie des diversités, Encyclopédie de l'Audit social, Tous DRH, Tous reconnus, Tous différents, Tous talentueux, Tous leaders, Tous vertueux, etc)

Compte bancaire

Versement PARTS B CC (2008) sur Compte Crédit Coopératif **1,37 €**

3) Etat des dépenses au titre de l'exercice 2020

Le montant total des dépenses réglées par l'IAS s'élève à **10 660,44 €**

La répartition des dépenses est présentée ci-après :

Commission normalisation

Normalisation française X563 en miroir de la commission ISOTC260 sur la GRH..... **1 200,00 €**
et suivi du Gpe de travail français relatif à la vérification des données extra financières
(GT VDEF)

Frais de fonctionnement de l'I.A.S.

Les dépenses de fonctionnement réglées par l'I.A.S. s'élèvent à **7 123,44 €**
réparties comme suit

- Assurance 2020 IAS :.....	549,36€
- Site IAS (mise à jour données).....	1 000,00€
- Frais administratifs, d'organisation, réunions, déplacements, h-éb, repas).....	5 446,46 €
- Frais bancaires :.....	127,62 €

Versement TVA

En 2020, le montant total des déclarations TVA s'est élevé à **2 337,00 €**

5) Situation au regard de l'Administration Fiscale

Déclaration fiscale

La déclaration fiscale de l'exercice 2019 a été établie par le Trésorier de l'IAS et adressée à l'Administration compétente.

Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2019.

Déclaration TVA

Les déclarations de TVA ont été effectuées trimestriellement conformément à la réglementation en vigueur.



En conclusion, il apparaît après arrêté des comptes au 30/11/2020 que notre association :

1. dispose en banque de **23 467,61 €**
2. enregistre pour la période une balance recettes – dépenses positive de **4 071,61 €**
3. est en règle avec l'administration fiscale.

Conformément à l'article 10 des statuts de l'IAS, les comptes ont été soumis à l'avis du Contrôleur désigné par l'Assemblée Générale.

Fait à Paris, le 20/09/2021



Roger-Pierre HERMONT
Trésorier